Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 1

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous recommandons les présentes revendications à votre bienveillance et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom de l'ADIJ

la Commission des horaires :

le président : R. STEINER

le secrétaire : H.-L. FAVRE

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Les marchés étrangers et la Suisse. — Comme chaque année à pareille époque, l'hebdomadaire « Informations économiques », édité par l'Office suisse d'expansion commerciale, Lausanne, publie, dans son premier et double numéro de l'année 1965, sa suite d'études sur la situation générale en 1964, le commerce extérieur et les échanges avec la Suisse de quelque soixante-quinze marchés étrangers, dont plusieurs offrent indubitablement de nouvelles possibilités d'expansion à nos exportateurs. Ces exposés, préparés par le service d'étude de marchés de l'OSEC avec la collaboration des ambassades et consulats de Suisse à l'étranger, revêtent un caractère de haute actualité, basés qu'ils sont sur les plus récentes données disponibles. Ils sont complétés par une série de grands tableaux statistiques sur l'évolution du commerce extérieur des grandes régions, la production mondiale, le mouvement des prix et les liquidités internationales.

Ledit numéro est introduit par quelques considérations de M. Albert Masnata, directeur de l'OSEC et chargé de cours à l'Université de Lausanne, sur la situation et les relations économiques internationales. Après avoir constaté qu'il est difficile de déceler aujourd'hui une évolution de portée universelle, l'auteur traite des grandes zones économiques dont chacune possède ses caractéristiques propres : pays industrialisés, pays en voie de développement, pays collectivistes. Il porte ensuite l'analyse, au sein de chacune de ces zones, sur des groupes ou pays jouant un rôle de premier plan dans l'économie mondiale : CEE, AELE, USA, etc. Il relève notamment la part toujours plus grande que prennent les pays industrialisés dans le commerce international au cours de ces dix dernières années (63 %) et celle toujours plus restreinte des régions non industrialisées (25 %), le reste, environ 12 %, formant la part des pays de l'Est qui va en augmentant. En ce qui touche l'Amérique latine, elle se distingue par un taux de croissance très bas justifiant les deux essais d'intégration économique en cours : le Marché commun centre-américain et la Zone de libre-échange de l'Amérique latine (ALALC), deux groupes qui ont déjà obtenu quelques résultats sur le plan des échanges. Quant à l'Afrique, la progression des échanges y est faible.

Et la Suisse ? Si rien ne menace notre exportation, les difficultés pourraient néanmoins survenir en raison des changements de structure qui s'opèrent dans diverses régions du monde, changements qui entraînent une intensification de la concurrence nationale et internationale sur les marchés extérieurs ; en raison aussi de la discrimination dont pâtissent les produits suisses en matière douanière dans les pays de la CEE et leurs associés, notamment en Afrique. Si l'auteur se défend de peindre le diable sur la muraille, du moins invite-t-il à voir les choses telles qu'elles sont et à préparer l'avenir en conséquence, notamment en mettant l'esprit de recherche au service de l'exportation.

« La sous-traitance et la main-d'œuvre étrangère ». — La « Revue économique franco-suisse » de la Chambre de commerce suisse en France consacre son dernier numéro à « La sous-traitance et la main-d'œuvre étrangère ».

Faisant suite à un éditorial expliquant les raisons qui ont incité cette compagnie à proposer une solution aux problèmes de la main-d'œuvre étrangère, M. F. Hummler, délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail, président de l'Union des chambres de commerce suisses à l'étranger, trace brièvement dans un avant-propos la situation économique actuelle de la Suisse, axant son exposé sur l'afflux important de main-d'œuvre étrangère, afflux dès à présent freiné, et que l'action de la sous-traitance internationale pourrait arrêter, ainsi que le souhaite le Conseil fédéral.

Ces idées émises, il était nécessaire d'avoir le point de vue de l'Administration des douanes. Aussi M. Ph. de Montremy, directeur des douanes françaises et M. Ch. Lenz, directeur général des douanes suisses, exposent-ils leur situation respective, laissant entrevoir les possibilités et les facilités existantes ou à mettre en action.

Plus loin, MM. A. Rodari, du « Journal de Genève » et A. Murcier, du « Monde » révèlent, par le menu, les heurts quotidiens de la main-d'œuvre étrangère et des autochtones, respectivement en Suisse et en France.

Ensuite un article explique ce que doit être une bourse de sous-traitance (modalités, fonctionnement, etc.). Son auteur M. R. Holtz, directeur des Services techniques de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, est le père et l'animateur des bourses de sous-traitance françaises. Suivent quelques enquêtes et expériences illustrant et « décortiquant » certaines de ces bourses de sous-traitance, déjà en fonctionnement en France.

Pour terminer, on trouve également les pages ayant trait aux dernières manifestations de la Chambre de commerce suisse en France, à l'actualité économique tant française qu'helvétique, ainsi que les très prisés résumés en allemand des principaux articles.

Etats-Unis et le Kennedy-round : politique inchangée. — A la suite des déclarations faites par M. John T. Connor, nouveau secrétaire américain au commerce, devant la commission du commerce du Sénat, à l'occasion de la procédure d'approbation de sa nomination

comme remplaçant de M. Luther Hodges, le gouverneur Herter a réaffirmé les buts de la politique des Etats-Unis. M. Connor avait dit qu'une réduction linéaire des droits de douane ne s'imposait pas absolument et qu'on pourrait envisager une procédure de négociation produit par produit ou industrie par industrie. Le gouverneur Herter, représentant spécial du président Johnson pour le Kennedy-round, a fait la déclaration suivante :

A la suite des interprétations divergentes qui se sont faites dans la presse étrangère concernant le témoignage de M. Connor devant une commission sénatoriale, les missions diplomatiques des Etats-Unis ont été informées que la position du gouvernement américain concernant le Kennedy-round et le commerce avec la Chine communiste n'avait pas changé.

L'administration considère comme d'une très grande importance la libéralisation substantielle et réciproque du commerce grâce au Kennedy-round, sur la base de la résolution des ministres du GATT adoptée en mai 1963.

Aucun changement n'est apporté à l'embargo de vieille date sur tout commerce avec la Chine communiste. En réponse à une question qui lui a été posée à ce sujet, M. Connor a répondu au Sénat qu'il appliquerait la loi et le programme du président Johnson.

Cette déclaration de M. Herter met ainsi fin à l'incertitude créée par les propos de M. Connor, qui avaient provoqué certaine surprise et aussi pas mal d'inquiétude parmi les alliés des Etats-Unis.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones: président: (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81; vice-président: (039) 4 92 06 ou 4 91 04; secrétaire: (032) 91 24 73 ou 91 29 79; caissier: (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.